



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserv au Moniter belge



éposé / Reçu

27 MAI 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise

N° d'entreprise : 0726 746 962

Nom

(en entier) : Deutche Bar

(en abrégé) :

Forme légale : Société à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège: 1000 Bruxelles, rue de la croix de feu, 92 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Admission-Nomination-Cession

L'an deux mille dix-neuf, le 20 Mai s'est réuni l'assemblée générale extraordinaire de la SRL DEUTCHE Bar sous la présidence de Madame POUPART. Samantha Rita Raymonde

Sont présentes les personnes suivantes qui, d'après déclarations faites, possèdent le nombre de parts ciaprès:

Madame POUPART Samantha Rita Raymonde Monsieur DINSI Mohamed

100 parts sociales nouvel associé

Ordre du jour :

- 1 Admission d'associé et Nomination de gérant
- 2 Cession de parts sociales
- 3 Divers

Tous les associés étant présents, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité :

1 - Admission d'associé et Nomination de gérant

Monsieur DINSI Mohamed, habitant effectivement à 2800 Mechelen, Maurits SABBEstraat 91, est admis comme associé. L'assemblée prend acte.

Monsieur DINSI Mohamed est nommé gérant et l'assemblée lui donne mandat pour la gestion quotidienne future.

3 - Cession de parts sociales

Madame POUPART Samantha Rita Raymonde cède 10 parts sociales à Monsieur DINSI Mohamed qui les accepte.

La nouvelle répartition du capital est désormais la suivante :

Monsieur DINSI Mohamed

10 parts sociales

Madame POUPART Samantha Rita Raymonde

90 parts sociales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30' heures au siège social de la société

POUPART Samantha Rita Raymonde Administrateur.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers